

Informations Communales

12/2022

Diffusion à l'ensemble
de la commune

Administration communale – Case postale 117 – 2882 St-Ursanne – 032 461 31 28



Aménagement local

Plan d'aménagement local de Clos du Doubs

Le 8 novembre 2022 a eu lieu la séance d'informations du projet de nouveau plan d'aménagement local (PAL) à l'échelle de Clos du Doubs. En prolongation de cette phase de présentation du dossier et comme déjà indiqué, **les documents** réalisés sont désormais **consultables jusqu'à fin novembre auprès de l'administration communale** et, comme demandé en séance, également **en ligne, sur le site internet communal**. Vous y trouverez en particulier la présentation faite en séance, les plans des modifications d'affectation, le règlement communal sur les constructions, le plan directement communal, l'inventaire du petit patrimoine et la conception d'évolution du paysage.

Chacun est invité à en prendre connaissance et à formuler ses **vœux et remarques par écrit jusqu'au 30 novembre 2022** pour la mise au net des documents qui seront transmis au Canton pour la phase d'examen préalable.

Ensuite seulement interviendra le dépôt public avec possibilité de déposer une opposition formelle. Les informations à ce sujet seront communiquées en temps opportun.

Circulation

Période de test des bornes amovibles

Les Autorités communales remercient les personnes qui ont donné leur avis sur les bornes amovibles aux Portes St-Paul et St-Pierre, à Saint-Ursanne. **Un délai complémentaire à fin novembre est accordé pour retourner par écrit vos commentaires** sur l'utilisation de ces bornes. Il ne sera pas adressé de réponse individuelle. Toutefois, les remarques formulées seront prises en compte dans les futures décisions de l'Exécutif.

Saint-Ursanne, le 11 novembre 2022

www.closdudoubs.ch

administration@closdudoubs.ch

Page | 1/1

Informations Communales

12/2022

Diffusion à l'ensemble
de la commune

Administration communale – Case postale 117 – 2882 St-Ursanne – 032 461 31 28



Aménagement local

Plan d'aménagement local de Clos du Doubs

Le 8 novembre 2022 a eu lieu la séance d'informations du projet de nouveau plan d'aménagement local (PAL) à l'échelle de Clos du Doubs. En prolongation de cette phase de présentation du dossier et comme déjà indiqué, **les documents** réalisés sont désormais **consultables jusqu'à fin novembre auprès de l'administration communale** et, comme demandé en séance, également **en ligne, sur le site internet communal**. Vous y trouverez en particulier la présentation faite en séance, les plans des modifications d'affectation, le règlement communal sur les constructions, le plan directement communal, l'inventaire du petit patrimoine et la conception d'évolution du paysage.

Chacun est invité à en prendre connaissance et à formuler ses **vœux et remarques par écrit jusqu'au 30 novembre 2022** pour la mise au net des documents qui seront transmis au Canton pour la phase d'examen préalable.

Ensuite seulement interviendra le dépôt public avec possibilité de déposer une opposition formelle. Les informations à ce sujet seront communiquées en temps opportun.

Circulation

Période de test des bornes amovibles

Les Autorités communales remercient les personnes qui ont donné leur avis sur les bornes amovibles aux Portes St-Paul et St-Pierre, à Saint-Ursanne. **Un délai complémentaire à fin novembre est accordé pour retourner par écrit vos commentaires** sur l'utilisation de ces bornes. Il ne sera pas adressé de réponse individuelle. Toutefois, les remarques formulées seront prises en compte dans les futures décisions de l'Exécutif.

Saint-Ursanne, le 11 novembre 2022

www.closdudoubs.ch

administration@closdudoubs.ch

Page | 1/1